

Paris, le 17 avril 2019

DOSSIER DE PRESSE



Les 3^{èmes} Assises de la Banque Citoyenne

« Depuis 13 ans, La Banque Postale met toute son énergie de banque citoyenne au service de l'économie locale et de l'accueil de tous, au cœur de sa mission de service public. Partout sur le territoire, elle relève le défi de servir, avec la même exigence, particuliers modestes ou patrimoniaux, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale et du secteur public local. Résolument engagée au service de nos concitoyens, La Banque Postale agit pour une finance durable et responsable. Ces troisièmes Assises seront pour La Banque Postale et ses partenaires, associatifs et secteur privé, l'occasion de réaffirmer qu'une finance au service de la cohésion sociale et de la transition écologique est nécessaire et possible. »

Rémy Weber, Président du Directoire de La Banque Postale



Portée par ses valeurs de banque citoyenne, La Banque Postale est un acteur de premier plan de l'innovation et de l'inclusion bancaire. Aux côtés de ses partenaires associatifs, La Banque Postale lance ce jour les «3^e Assises de la Banque citoyenne », une journée d'échange autour de grandes thématiques sociétales telles que l'inclusion bancaire et numérique, la finance responsable, la transition énergétique. La Banque Postale a présenté les avancées de ses actions en faveur de l'inclusion sociale, numérique et bancaire, et a annoncé de nombreux axes de développement.

Inclusion sociale, numérique et bancaire

- La Banque Postale et La Poste poursuivent leurs actions pour favoriser l'inclusion sociale, numérique et bancaire
- La Banque Postale lance sa formule de compte à moins de dix euros pour les auto-entrepreneurs
- La Banque Postale Assurances Santé renforce sa démarche de prévention en diffusant les informations santé au sujet de la nutrition infantile du Programme Malin.

Pour une finance responsable

- Signature d'un accord-cadre entre La Banque Postale et La Banque Européenne d'Investissement pour favoriser le développement des énergies renouvelables
- La Banque Postale soutient ses clients dans leurs travaux de rénovation énergétique
- Lancement de *l'Eco PTZ Habiter mieux* : le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique pour les clients les plus modestes
- Un partenariat avec SOLIHA pour accompagner nos clients les plus vulnérables

Retrouvez le programme de la journée sur www.assisesdelabanquecitoyenne.fr



La Banque Postale et La Poste poursuivent leurs actions pour favoriser l'inclusion sociale, numérique et bancaire

Fidèle aux engagements pris lors de ses premières Assises de la Banque Citoyenne, un dispositif national en faveur de l'inclusion sociale, numérique et bancaire est déployé dans 300 bureaux de poste en 2019, permettant la détection des personnes en difficulté avec les usages numériques et un accompagnement adapté à leurs besoins, dans les bureaux, et en dehors à travers le réseau des associations partenaires.

L'inclusion numérique, un enjeu de société

La Banque Postale est la seule banque en France à porter une mission de service public d'accessibilité bancaire. Aujourd'hui dans un monde de plus en plus digital où les usages des clients changent, la lutte contre l'exclusion bancaire est désormais liée à l'inclusion numérique. L'exclusion numérique est en effet un phénomène de masse pour plus de 5 millions de citoyens qui cumulent précarité sociale et numérique. Alors que le numérique devrait être un levier d'inclusion, c'est pour des millions de personnes un facteur d'exclusion.

Les Français et le numérique

En moyenne, un tiers des Français s'estime peu ou pas compétent pour utiliser un ordinateur, soit 18 millions de nos concitoyens : ils sont 40% parmi les personnes ayant des bas revenus, 74% parmi ceux qui n'ont aucun diplôme, et tout de même 17% parmi les plus jeunes (moins de 18 ans). Plus de la moitié des Français (52%) déclare ne pas profiter assez des opportunités offertes par les nouvelles technologies dans leur vie de tous les jours. L'égalité d'accès aux démarches administratives en ligne reste un enjeu, avec 90% des diplômés du supérieur ou des 25-39 ans qui ont recours à l'administration en ligne, mais seulement 59% des bas revenus et 30% des non diplômés.¹

Par ailleurs, 50 %² des clients de La Banque Postale en zone prioritaire, déclarent ne pas être en capacité de réaliser seuls leurs démarches en ligne. Difficultés d'accès liées au coût des équipements, au manque de compétences numériques, à la méconnaissance des opportunités qu'internet peut offrir, aux peurs et démotivations face aux nouvelles technologies... Les freins sont nombreux pour les plus fragiles.

Un dispositif national en faveur de l'inclusion sociale, numérique et bancaire

Voilà pourquoi, après avoir mené plusieurs expérimentations en territoire, un dispositif national en faveur de l'inclusion sociale, numérique et bancaire est déployé

¹ Source : <https://laboratoire.agencedunumerique.gouv.fr/wp-content/uploads/sites/2/2017/11/dpbaro17.pdf>
<https://agencedunumerique.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/10/DP-Numerique-inclusif.pdf>

² Etude We Tech care 2017 : enquête menée en mars 2017 dans 5 bureaux de poste et auprès de 1078 clients.



dans 300 bureaux de poste sur l'ensemble du territoire, y compris dans les départements d'outre-mer, en 2019.

Un accompagnement en bureaux de poste

Au sein des 300 premiers bureaux de poste concernés par ce déploiement, les médiateurs proposeront aux clients un diagnostic pour établir leur niveau d'aisance avec le numérique. En fonction du degré d'exclusion numérique, les clients qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour se familiariser avec les automates ou les applications et services en ligne de La Banque Postale et de La Poste.

Pour accompagner la mise en place de ce dispositif, un plan de formation a été mis en place pour les postiers et pour les médiateurs, afin de les aider à se familiariser avec le digital et à maîtriser les offres du Groupe.

De leur côté, les médiateurs ont par ailleurs été formés à Paris sur les services bancaires en ligne de La Banque Postale.

Les ateliers proposés avec les aidants numériques, à proximité des bureaux de poste

En coordination avec les actions proposées en bureaux de poste, La Banque Postale impulse et soutient l'organisation d'ateliers numériques par des structures médiatrices partenaires (PIMMS, FACE, WeTechCare et Emmaus Connect). Organisés en petits groupes et sur inscription, dans un lieu dédié en proximité du bureau de poste, ces ateliers gratuits seront proposés aux clients intéressés. Les ateliers d'inclusion numérique soutenus par La Banque Postale incluront nécessairement un volet sur la maîtrise des services bancaires numériques.

Un dispositif complet

Le dispositif d'inclusion social et numérique en bureaux de poste s'articule autour d'un parcours : les médiateurs accueillent le client (en file d'attente, en cas de demande d'information), vérifient les raisons de sa venue au bureau et lui proposent de passer un test de détection numérique. Ils accompagnent le client pour réaliser le test sur la tablette présente dans le bureau de poste.

- **Niveau 1 : le médiateur informe le client** des opérations réalisables sur automate et sur les applications en ligne (la banque postale ; laposte.fr).
- **Niveau 2 coup de pouce : le médiateur accompagne le client et procède à des démonstrations sur automate, aide au téléchargement et/ou à l'utilisation de l'application** La Poste pour suivi d'un envoi, et de l'appli Banque en ligne pour les opérations bancaires de base (consultation de comptes en ligne, téléchargement d'un RIB, réalisation d'opération simple, virement, prise de contact avec son conseiller).
La tablette des médiateurs est ainsi équipée des appli : *La Poste*, *La Banque Postale*, et *Les bons clics* dont plusieurs modules ont été financés par la Banque postale pour familiariser le public et les aidants numériques aux services bancaires en ligne. A terme, les médiateurs pourront inscrire les clients aux ateliers.
- **Niveau 3 : le médiateur propose au client de bénéficier d'une formation spécifique aux usages du numérique** à l'extérieur des bureaux de poste dans des réseaux associatifs. Ces formations au numérique sont en partie financées par La Banque Postale en s'appuyant sur les réseaux associatifs existants (FACE et l'UNPIMMS, Emmaus Connect, We Tech Care). La Banque Postale fournit clé en main un module « inclusion bancaire par le numérique »
Ce programme de formation se déploie progressivement et se matérialise par des ateliers gratuits pour les clients, en petit groupe et sur inscription, en proximité des bureaux de poste (voire lorsque c'est possible en Bureaux de Poste). Le contenu pédagogique de ces ateliers a été travaillé avec We Tech Care et capitalise sur les retours d'expérience des expérimentations menées aux bureaux de poste de Saint Denis et de Bordeaux en 2018. Le référencement de ces ateliers viendra enrichir progressivement la cartographie des aidants numériques « *Les bons clics* », contribuant ainsi à créer une dynamique globale d'inclusion numérique et un meilleur accompagnement des publics en situation de fragilité numérique.



La Banque Postale lance sa formule de compte à moins de dix euros pour les auto-entrepreneurs

Soucieuse d'accompagner au mieux les entrepreneurs dans le lancement de leur activité, La Banque Postale s'engage pour le pouvoir d'achat des auto-entrepreneurs en leur proposant un tarif promotionnel lors de l'ouverture d'un compte professionnel intégrant les frais de fonctionnement et un service de banque à distance par internet.

Près de la moitié des créations d'entreprises enregistrées en 2018, en France, l'ont été sous le statut de la microentreprise³. Soucieuse de soutenir et d'encourager cette dynamique sociétale forte, La Banque Postale propose, jusqu'au 31 décembre prochain, un tarif promotionnel de 9.80€/mois ⁴pour l'ouverture d'un compte professionnel par un auto-entrepreneur. Le chéquier, les frais de tenue de compte et la commission de mouvement sont inclus dans ce tarif.

Cette formule proposée aux nouveaux clients qui souhaitent lancer leur activité intègre la gestion du compte par Internet (24/24 et 7 jours sur 7) et permet le large éventail d'opérations suivant :

- L'édition de RIB
- La gestion des habilitations des mandataires secondaires
- L'ajout de comptes bénéficiaires en ligne
- L'exécution de virements unitaires SEPA
- Le renouvellement de chéquier
- La commande d'enveloppes pré-affranchies de remise de chèque
- La commande de bordereaux personnalisés de remise de chèque

L'offre auto-entrepreneur comprend aussi la gratuité du retrait dans les distributeurs automatiques de billets dans toute la France, les dépôts d'espèces dans les bureaux de Poste, la remise de chèques par courrier et dans les bureaux de Poste, la réception de virements SEPA, le paiement par prélèvements SEPA ainsi que l'opposition sur carte et sur le prélèvement. En option, il est possible de souscrire une carte et une assurance responsabilité civile⁵

Pour faciliter au mieux les démarches des créateurs de microentreprise, la Banque Postale propose la demande d'ouverture du compte autoentrepreneur en ligne et un envoi par la Poste sans affranchissement, des documents nécessaires sur le site dédié⁶ ou bien par téléphone en prenant contact, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30, avec l'Agence Pro à distance au 0 820 8206 826.

³ Sources : Insee Sirene/REE-Across (Autoentrepreneurs)

⁴ Ce tarif promotionnel est valable pendant 18 mois à compter du prélèvement de la première cotisation. Au-delà, le tarif de 24,90 euros mois s'appliquera.

⁵ https://www.labanquepostale.fr/professionnels/auto-entrepreneurs/responsabilite_civile_professionnelle.avantages.html

⁶ <https://www.labanquepostale.fr/professionnels/auto-entrepreneurs.offre.html>



Signature d'un accord-cadre entre La Banque Postale et La Banque européenne d'investissement pour favoriser le développement des énergies renouvelables

Banque et citoyenne, La Banque Postale vient de signer un accord cadre avec La Banque européenne d'investissement pour le développement des énergies renouvelables (centrales photovoltaïques, éoliennes) en France. Avec cet accord, La Banque Postale renforce ainsi son rôle d'acteur incontournable du financement de la transition énergétique des territoires.

Convaincue par l'expertise de La Banque Postale dans l'élaboration et l'accompagnement des projets de financement visant à développer les énergies renouvelables dans l'Hexagone, la Banque européenne d'investissement (BEI) mettra à sa disposition des liquidités à taux préférentiel qui permettront de bonifier les conditions d'emprunt proposées à ses clients. Elle pourra également participer en risque à hauteur de 50% aux crédits mis en place par La Banque Postale.

La Banque Postale renforce ainsi son rôle de banque citoyenne au service des territoires en étoffant les outils qu'elle met à disposition de sa clientèle entreprise et secteur public à travers sa division « Banque de Financement » : arrangement, syndication, agent, banque teneuse de comptes, banque de couverture.

Fidèle au programme prioritaire commun Transition Energétique (PPC TE) impulsé par le Groupe La Poste, La Banque Postale réaffirme son engagement de soutien à la politique de transition énergétique en France à travers un rôle de premier plan dans le financement des énergies renouvelables.

Forte d'une expertise dans le financement de grands projets d'énergie renouvelable, elle a ainsi octroyé, en 2018, près de 800 millions d'euros de crédits, dévolus essentiellement à des projets éoliens et photovoltaïques. Elle est aussi intervenue à hauteur de 100 millions d'euros, déjà via la BEI, dans des projets d'optimisation énergétiques des bâtiments publics.

« Cette signature marque une nouvelle étape dans le développement de la Banque Postale sur le marché du financement des énergies renouvelables qui nous permet d'élargir notre gamme au-delà de nos rôles d'arrangeur, agent et banque de couverture. » déclare Emmanuel Esneu, directeur des financements d'actifs et de projets.

« Cet accord s'inscrit dans le cadre d'une convention de partage de risque signée en novembre 2018 avec La Banque Postale, explique Ambroise Fayolle vice-président de la BEI. A travers cette opération, la Banque de l'Union Européenne montre son engagement à soutenir des projets climatiques ambitieux, soutenus par ses partenaires bancaires ».



Notes aux responsables de publication

A propos de la Banque Européenne d'Investissement :

La Banque Européenne d'Investissement (BEI) est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Ses actionnaires sont les États membres de l'Union. La BEI a pour mission d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'UE par le financement à long terme de projets viables.

Contact pour la presse

BEI : Cyrille Lachèvre,

+352 4379 73984 / Gsm : +33 6 20 42 12 08

c.lachevre@ext.eib.org



La Banque Postale Assurances Santé renforce sa démarche de prévention en diffusant les informations santé au sujet de la nutrition infantile du Programme MALIN pour les clients assurés à la Banque Postale

Dans le cadre des Assises de La Banque Citoyenne organisées le 17 avril, La Banque Postale Santé a annoncé la mise en place d'une campagne renforcée de prévention en faveur de 150 000 familles clientes en assurances non vie en s'appuyant sur les conseils et bons plans du Programme MALIN.

Le Programme MALIN (je M'ALLmeNte bien pour bien grandir) s'engage pour une meilleure nutrition des enfants en situation de vulnérabilité sociale. Il propose d'une part des informations et des conseils sur l'allaitement, l'alimentation diversifiée, l'alimentation en famille et les comportements nutritionnels, et d'autre part une offre budgétaire permettant d'acheter des produits moins chers dans des circuits de consommation existants.

Ce partenariat permettra de sensibiliser les familles ayant un enfant entre 0-6 ans au sujet de la santé par la nutrition. Concrètement les familles clientes de La Banque Postale recevront des newsletters tous les 3 à 6 mois, personnalisées en fonction des âges clés de la croissance de leurs enfants. Construites sous forme de « Bon plan » associant « 1 recette, 1 astuce et 1 conseil », ces communications co-signées La Banque Postale et Programme MALIN permettront de sensibiliser les familles, notamment celles en situation de vulnérabilité sociale, aux thèmes de l'alimentation des jeunes enfants, de l'alimentation familiale, des activités physiques, du sommeil ou encore les écrans numériques.

Les familles en situation de fragilité financière clientes de La Banque Postale recevront par ailleurs une invitation à s'inscrire sur le site du Programme MALIN. Celui-ci leur permettra d'accéder à l'offre budgétaire du Programme.

L'ambition du Programme MALIN est de faire évoluer les pratiques nutritionnelles, pour une meilleure santé des bébés, des nourrissons et de leurs familles. Les familles éligibles sont sensibilisées grâce à une complémentarité entre les structures locales de prise en charge médicosociale habituelles et une plateforme digitale dédiée au Programme. De façon concrète, le Programme MALIN fournit ainsi aux familles concernées des informations sur la nutrition des femmes enceintes et des enfants de 0 à 3 ans via des documents d'information rassemblés sur son site internet et des formations à destination des personnels accompagnants. L'offre budgétaire associée permet d'acheter des produits spécifiques et adaptés, dans des circuits de consommation existants. Cela passe par des bons de réduction, utilisables en supermarché, pour de l'alimentation infantile, des paniers de fruits et légumes en circuits courts sur certains territoires et des opérations de vente à prix réduits, en ligne, de petit électroménager et articles culinaires pour favoriser le manger sain et la pratique du fait maison.

Ce partenariat entre La Banque Postale Assurance Santé et Programme MALIN s'inscrit dans les démarches citoyennes portées par la banque, visant à démocratiser les thèmes de l'éducation ou de la santé auprès de ses clients. Pour Catherine



Charrier-Leflaive, directrice générale adjointe de la banque de détail et de l'assurance *« Ce nouveau partenariat nous permettra de rendre accessible au plus grand nombre, les conseils de nutrition et de santé pour les jeunes enfants. En tant que banque citoyenne et banque principale de nombreux ménages modestes, nous sommes particulièrement attentifs au thème de l'inclusion bancaire et sociale. ».*

Cette action proactive vient renforcer la diffusion du programme Malin déjà mise en place en 2014 dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'Appui de La Banque Postale, la plateforme d'accompagnement bancaire et budgétaire.

En France, 1 enfant sur 5 naît chaque année dans une famille en situation de précarité. La nutrition de ces enfants est un enjeu de santé publique en termes de prévention. Après avoir touché plus de 11 000 familles sur 5 sites pilotes en France de 2012 à 2017, l'ensemble des partenaires réunis au sein de l'Association Programme Malin se sont engagés aux côtés des pouvoirs publics (Ministère de la Santé, CNAF...) pour que, à terme, 160 000 enfants puissent bénéficier du programme.

Le Programme MALIN est géré par une association loi 1901 dont la mission est de *« favoriser l'accès des enfants en bas âge issus de familles en situation de pauvreté à une alimentation équilibrée et de qualité, ainsi que de faire évoluer les pratiques alimentaires des familles à travers leur participation à des actions de sensibilisation et de soutien à l'allaitement maternel et à la nutrition infantile ».*

D'après Catherine Salinier, pédiatre, Présidente du Programme MALIN : *« Depuis de nombreuses années, en France et dans les pays développés, la santé est affectée par la mauvaise nutrition, qui entraîne une augmentation de la prévalence des maladies chroniques non transmissibles de l'adulte (obésité, diabète de type 2, maladies cardiovasculaires etc.), responsables de mortalité et de dépenses de santé publique. Ces dérives nutritionnelles sont plus importantes dans les milieux socio-économiques fragiles. Or de nombreux travaux montrent que plus la prévention, par une nutrition adaptée, est précoce (pendant les 1000 premiers jours, entre la conception de l'enfant et ses 2 ans) plus la prévalence de ces maladies chroniques diminue. ».*

Le Programme MALIN a été créé avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté. La Banque Postale est partenaire mécène de l'Action Tank depuis 2012.



La Banque Postale, un acteur bancaire en faveur de la finance responsable

A l'occasion de la 3^{ème} édition des Assises de la banque citoyenne, La Banque Postale réaffirme ses engagements pris pour une finance responsable : émission d'un Green bond et d'un Social bond (courant 2019), accompagnement des clients dans leurs démarches de rénovation énergétique ou encore développement de solutions de financement verts.

Lancement d'une nouvelle version de la plateforme digitale développée avec notre partenaire Economie d'Energie pour accompagner les projets de rénovation énergétique des clients LBP

En partenariat avec Economie d'Energie, La Banque Postale a développé, en 2018, une plateforme digitale pour conseiller et accompagner le client dans ses démarches de travaux de rénovation.

En 2019, cette plateforme sera désormais enrichie des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et accessible aux départements d'Outre-Mer : elle apportera ainsi une vision complète des aides du ministère de la cohésion des territoires pour réaliser ses travaux de rénovation énergétique en tout point du territoire. Elle intégrera également la nouvelle version de l'Eco PTZ et la toute nouvelle offre de financement de La Banque Postale *Eco Ptz Habiter mieux* destinée aux clients les plus modestes.

Cette plateforme gratuite conseille et accompagne les particuliers, clients ou prospects, dans l'ensemble de leurs démarches de travaux de rénovation énergétique. Elle offre au particulier un suivi à 360° de son projet depuis le pré-diagnostic énergétique du logement jusqu'à la réalisation des travaux. Grâce à son simulateur, elle permet de cibler les travaux de rénovation énergétique prioritaires, puis de trouver des professionnels agréés RGE proches du lieu d'habitation, de connaître le montant de la prime d'économie d'énergie ou des aides de l'ANAH dont il est possible de bénéficier ainsi que d'identifier les différentes aides publiques auxquelles il est possible de prétendre. Pour le reste à charge, des solutions de financement avantageuses sont proposées avec la « gamme verte » de La Banque Postale.

Une plateforme téléphonique dédiée et spécialisée complète ce dispositif pour accompagner le client tout au long de ses démarches.

Cette solution innovante et inédite est également développée à destination du secteur public local. Comme pour le dispositif à destination des clients particuliers, une plateforme téléphonique dédiée complète cette solution et permet aux acteurs du secteur d'être accompagnés tout au long de leur démarche. Elle permet aux



acteurs des collectivités d'optimiser la performance énergétique de leur patrimoine immobilier en connaissant les solutions de valorisation de certificats d'économie d'énergie (CEE) ; et en effectuant une simulation permettant d'évaluer le montant de CEE généré par l'opération.

Lancement de l'Eco PTZ Habiter mieux : le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique pour les clients les plus modestes

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des logements soutenu par le Gouvernement, La Banque Postale a décidé d'intégrer à son offre de crédit actuelle d'Eco Prêt à Taux Zéro, le dispositif de *l'Eco Prêt à Taux Zéro Habiter Mieux* en s'appuyant sur l'expertise de la Fédération Soliha. Disponible d'ici la fin du premier semestre, il permettra aux clients les plus modestes de La Banque Postale le financement de leurs travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

Concrètement, ce prêt à taux zéro permettra le financement du reste à charge sur un programme de travaux de rénovation énergétique, adressé aux ménages les plus modestes. La souscription sera ouverte aux demandeurs adressés par Soliha ayant préalablement obtenu l'accord pour une subvention Habiter Mieux de la part de l'ANAH.

Un partenariat avec SOLIHA pour accompagner nos clients les plus vulnérables

A l'occasion de la troisième édition de ces Assises, La Banque Postale a signé un partenariat avec Soliha pour accompagner les clients de la banque les plus vulnérables.

Opérateur de l'ANAH, la Fédération Soliha est spécialisée dans l'accompagnement social, financier et technique ; à ce titre elle s'occupe de suivre les ménages en face à face pendant toute la durée de leur projet de rénovation et d'exécution des travaux (visite du logement, choix des entreprises, validation des devis).

La présence de Soliha auprès des ménages modestes et son expertise avérée dans le secteur de la rénovation énergétique du logement, représentent un soutien important pour s'engager réellement dans la démarche et garantir la bonne exécution des travaux des clients souscripteurs de *l'Eco PTZ habiter mieux*.



La Banque Postale fait état de sa volonté d'élargir la distribution de *l'EcoPTZ Habiter Mieux* après une première phase de stabilisation des procédures et des modalités d'octroi du prêt.

La commercialisation de ce nouveau dispositif s'inscrit en effet dans la volonté de La Banque Postale d'agir concrètement pour éliminer les passoires énergétiques et de participer activement à l'accélération de la transition écologique.

Ces nouvelles offres renforcent la gamme verte de La Banque Postale

Depuis plusieurs années, La Banque Postale propose des offres facilitant la réalisation de travaux de rénovation énergétique : « La Gamme Verte de La Banque Postale » se compose ainsi de solutions de financement et d'investissement à destination des clients particuliers. Toutes les offres de cette gamme s'inscrivent dans une démarche de respect de l'environnement et du développement durable. Elles visent à favoriser la transition énergétique et à sensibiliser aux problématiques environnementales ; elles favorisent le passage à l'acte par des tarifs attractifs, des formats simples et accessibles à tous.

« La gamme verte de La Banque Postale » propose pour les particuliers :

- de financer des travaux de rénovation énergétique via des prêts avantageux:
 - o L'éco prêt taux zéro est un prêt à 0% pour financer une série de travaux d'économie d'énergie réalisés par des professionnels RGE. Il est accordé aux propriétaires bailleurs ou occupants.
 - o Le dispositif de *l'Eco Prêt à Taux Zéro Habiter Mieux* s'appuie sur l'expertise de la Fédération Soliha. Disponible d'ici la fin du premier semestre, il permettra aux clients les plus modestes de La Banque Postale le financement de leurs travaux d'amélioration de la performance énergétique de leur logement.
 - o Le Prêt Travaux verts concerne l'isolation thermique du logement, système de ventilation, pompe à chaleur...
- de favoriser l'éco mobilité par une assurance auto verte (voiture hybride ou électrique) et par des prêts personnels pour les véhicules verts (vélo, scooter, trottinette électriques, voiture hybride ou électrique).

Pour les particuliers, les taux ont été particulièrement attractifs en 2018 et le reste encore en 2019 (inférieurs à 1% sur une période de douze mois).

De son côté, La Banque Postale Asset Management (LBPAM), propose d'investir dans des entreprises respectueuses de l'environnement, via des fonds de placement dédiés à



cette thématique. Elle a également été le premier gérant d'actifs de taille significative à prendre l'engagement, en avril 2018, de basculer l'ensemble de ses encours sous gestion 100% investissement socialement responsable d'ici 2020.

Enfin, la démarche de La Banque Postale concerne également les personnes morales. Pour ces clients, La Banque Postale propose des solutions de financement pour les collectivités, pour les projets énergies renouvelables notamment éoliens et photovoltaïques, des solutions d'investissement pour les institutionnels.

En proposant à ses clients des produits et services en faveur de la rénovation énergétique des logements, La Banque Postale s'inscrit dans les démarches du Groupe La Poste en faveur de la transition énergétique et veut simplifier la vie de ses clients.

La Banque de Financement et d'Investissement a également développé son activité de financement de projets avec un fléchage vers le secteur des énergies renouvelables. Les engagements sur ce secteur atteignent ainsi 1,4 milliard d'euros à fin 2018 (vs 846 millions d'euros en 2017), La Banque Postale ayant par exemple financé les premiers éoliens offshore d'envergure en mer du Nord.

Depuis la création des équipes Financement d'Actifs et de Projets en 2014, La Banque Postale s'est toujours abstenue de financer les projets du secteur pétrole et gaz et a porté ses efforts exclusivement sur les énergies renouvelables et le zéro énergies fossiles. Par ailleurs, 100% de l'électricité achetée par La Banque Postale est issue des énergies renouvelables depuis 2016.

Enfin, à l'occasion du 4^e Climate Finance Day, La Banque Postale a annoncé, en 2018, sa neutralité carbone sur l'ensemble de son périmètre opérationnel (sièges, centres financiers, back-office informatiques,...)

D'ici 2023, La Banque Postale prévoit d'augmenter sa participation au financement de la transition énergétique et d'atteindre les 3 milliards d'euros d'encours.

Via sa filiale Lendopolis, La Banque Postale offre des solutions d'investissement participatif dans les énergies renouvelables. Lendopolis permet ainsi de placer une partie de l'épargne de ses clients dans les projets d'entreprises au choix du client (à partir de 20€) et de recevoir des intérêts en contrepartie. Ce placement décorrélé des marchés permet une diversification à fort impact pour notre clientèle.

- L'offre est proposée aux clients de la filiale BPE depuis le printemps 2018. En un an, 230 clients BPE sont devenus clients Lendopolis et ont investi 5,5M€ dans la Transition Energétique
- Les clients patrimoniaux de La Banque Postale y ont progressivement accès depuis décembre 2018 (6 Directions Régionales du Réseau sur 32 sont



à ce jour couvertes). Près de 100 clients LBP sont devenus clients Lendopolis pour un peu plus de 1M€ collecté.

* *
*

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale, filiale du Groupe La Poste est présente sur les marchés de la banque de détail, de l'assurance et de la gestion d'actifs. Banque et citoyenne, elle accompagne ses clients dans une relation bancaire durable avec une gamme complète de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Banque de proximité et de service public, La Banque Postale répond aux besoins de tous : particuliers, entreprises, professionnels, associations et secteur public local. Elle est au service de ses clients à travers le réseau des bureaux de poste, sur Internet et par téléphone dans une relation totalement multicanale.

La Banque Postale, c'est :

- 5,570 milliards d'euros de PNB
- 10,5 millions de clients actifs
- près de près de 365 000 clients personnes morales et acteurs publics locaux
- 8,2 millions de cartes bancaires

Chiffres à fin 2018

* *
*

Contacts presse :

Gilles Petit

01 55 44 22 42

g.petit@laposte.fr

Florian Pontarollo

01 55 44 22 38

florian.pontarollo@laposte.fr